

Service de Presse et d'Information
des Communautés Européennes

Bruxelles, le 14 mars 1967

PROJET D'ETUDE

sur

LES JEUNES FACE A LEUR AVENIR DANS LA PERSPECTIVE DE
L'INTEGRATION EUROPEENNE

I

Au cours de leur réunion des 20-21 février, les hauts fonctionnaires chargés des problèmes de jeunesse dans les Etats membres de la Communauté européenne ont exprimé l'avis que, parmi les enquêtes pouvant être réalisées en 1967 ou 1968 aux frais du Service commun de Presse et d'Information, au titre de l'information des milieux de jeunesse et d'éducation d'adultes, celle qui leur paraissait la plus opportune et la plus urgente serait une enquête approfondie sur "les jeunes européens face à leur avenir dans la perspective de l'intégration européenne".

En effet, si plusieurs recherches de cette nature ont été faites, au cours des dernières années, dans certains pays membres, notamment en Allemagne, en Belgique et en France, elles n'éclairèrent que de façon insuffisante les responsables nationaux de l'éducation et les responsables européens de l'information communautaire.

1. Il s'agit généralement d'enquêtes par sondages, sur échantillon représentatif de la population correspondant à telle ou telle classe d'âge, qui ont pour objet de quantifier des opinions et de mettre ces opinions en corrélation avec certains facteurs sociologiques (sexe, habitat, niveau d'instruction etc...). Rares sont les travaux qui vont plus loin et

.../...

qui, avant de mesurer des attitudes exprimées, s'efforcent de connaître, au moyen d'interviews approfondies, les motivations de ceux qui les expriment.

2. Ces enquêtes ne concernent qu'occasionnellement, et souvent de façon incidente, l'attitude des jeunes en face de la dimension européenne de leur avenir, telle qu'elle résulte notamment de l'établissement du Marché commun.

3. Ces enquêtes, menées dans un seul pays à la fois, limitent les possibilités de comparaison, notamment en raison de la non coïncidence des dates choisies, des classes d'âge retenues, des méthodes et questionnaires utilisés.

Pour tous ces motifs, il a été demandé au Service commun d'étudier les conditions de réalisation, en 1967 et 1968, d'une enquête européenne à laquelle les hauts fonctionnaires présents à la réunion des 20-21 février seraient disposés à l'associer, au moins sur le plan technique.

Cette question doit faire l'objet d'un rapport et d'un nouvel échange de vues au cours de la prochaine réunion, prévue pour les 9 et 10 octobre 1967.

II

Sans entrer, au stade actuel, dans une description détaillée des divers aspects des motivations, opinions et comportements qu'il s'agirait d'étudier, on peut souligner que l'enquête projetée devrait avoir pour objet principal de guider les responsables nationaux et communautaires, chacun pour ce qui les concerne, dans l'établissement et la réalisation d'une politique d'information de la jeunesse visant à amener les jeunes des différentes classes d'âge psychologiques et des différentes catégories sociologiques;

.../...

- à prendre conscience des développements de l'intégration européenne et notamment des aspects qui, déjà, déterminent objectivement leur proche avenir;

- à se sentir concernés par ces développements, quelles que soient les images qu'ils ont de l'Europe;

- à chercher à participer à ces développements d'une façon ou d'une autre, soit en s'y adaptant, soit en s'efforçant de les orienter.

Une importance particulière devrait être donnée à l'étude des différences d'attitude et des influences réciproques entre jeunes inorganisés et jeunes membres de mouvements, et parmi ces derniers entre jeunes responsables, animateurs et simples adhérents.

L'une des questions auxquelles il serait intéressant de pouvoir répondre est celle de savoir comment les jeunes européens de 1967 voient l'Europe - et se voient eux-mêmes dans l'Europe - de 1980 ou de 2000, et dans quelle mesure cette image influence leur comportement actuel.

III

La préparation d'une telle enquête doit être particulièrement minutieuse, et il serait souhaitable d'y associer un groupe d'experts composé de dix à douze personnalités compétentes choisies dans plusieurs pays: psycho-sociologues, experts d'instituts de sondages, éducateurs, hauts fonctionnaires, etc..

Ce groupe d'experts aurait pour mission de conseiller le Service commun et de l'aider;

- à dresser l'inventaire des travaux existants dans les six pays de la Communauté (et éventuellement dans d'autres pays s'il s'agit de travaux d'une grande importance);

- à délimiter le champ de l'enquête et à en esquisser les principales étapes; par exemple il faudrait fixer les classes d'âge à étudier, préciser l'objectif d'une première étude pilote auprès de dirigeants d'organisations de jeunesse et de jeunes inorganisés, etc.;

A cet effet, le Service commun de Presse et d'Information se propose de réunir, avant la réunion des 9-10 octobre, un groupe d'experts composé de:

- un ou deux représentants de chacune des grandes organisations d'instituts d'étude de l'opinion publique (Gallup International, International Research Associates),

- un ou deux psycho-sociologues indépendants,

- un ou deux dirigeants internationaux de mouvements de jeunesse,

- un haut fonctionnaire chargé des problèmes de jeunesse dans l'un des Etats membres.

Après une ou deux réunions de ce groupe d'experts, un projet de recherche serait établi, discuté à la réunion des hauts fonctionnaires "Jeunesse" des 9-10 octobre, et ultérieurement mis à exécution.

J.-R. RABIER

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIREDES ETUDES SUR LES ATTITUDES DE LA JEUNESSE EUROPEENNEI Etudes internationales

1. Le Bureau européen de la Jeunesse et de l'Enfance avait entrepris en 1961, avec l'aide du Conseil de l'Europe et du Service de Presse et d'Information des Communautés européennes, la réalisation d'une enquête par sondages sur les aspirations des jeunes Européens âgés de 16 à 24 ans.

Cette enquête n'a pu être réalisée qu'en France et en Belgique, mais suivant un même questionnaire.

- Voir pour la France, "Les 16-24 ans". Editions du Centurion, 1963, d'après l'Institut français d'Opinion publique.

- Voir pour la Belgique, "Jeunesse belge, opinions et aspirations", Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, 1964.

2. L'Institut français d'Opinion publique et l'EMNID-Institut effectuent des enquêtes périodiques sur les attitudes des jeunes Français et des jeunes Allemands, pour le compte de l'Office franco-allemand de la Jeunesse.

3. Le Mouvement international de la Jeunesse catholique agricole et rurale (MIJARC) a réalisé en 1965, conjointement avec le Studiecentrum voor Jeugdwerk, de Louvain, une enquête par sondages auprès de 8000 jeunes ruraux de 18 à 25 ans membres ou sympathisants de ce mouvement, dans dix pays d'Europe: les six pays du Marché commun, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal et la Suisse.

Voir "8000 jeunes ruraux d'Europe nous disent...", Louvain 1966.

4. Le R.P. Gérard LUTTE, de l'Université Salésienne de Rome, en coopération avec une équipe internationale d'une centaine de

chercheurs, a entrepris, en 1964, auprès de 32.000 adolescents de 10 à 17 ans, dans sept pays d'Europe (les six pays du Marché commun, moins le Luxembourg, mais plus l'Espagne et le Portugal), une recherche sur "le développement du moi idéal".

Seule a été publiée jusqu'ici une note méthodologique (voir Orientamenti Pedagogici, anno XIV, no. 1-1967).

II Etudes nationales

Les travaux sont relativement nombreux, mais ils ont été réalisés suivant des méthodes très différentes et devraient être soumis à une comparaison critique.

Les indications suivantes sont certainement incomplètes.

1. Allemagne

a) L'EMNID-Institut a réalisé en 1953, 1955 et 1965, avec l'aide financière de la Shell allemande, trois enquêtes sur les jeunes Allemands de 15 à 24 ans ("Untersuchung zur Situation der Deutschen Jugend im Bundesgebiet").

b) Le Gouvernement fédéral de son côté, publie un rapport périodique au Bundestag sur la situation de la jeunesse.

c) Walter JAIDE "Eine neue Generation", Juventa, München, 1961. "Das Verhältnis der Jugend zur Politik", Luchterhand, Neuwied und Berlin, 1964.

d) H. SCHELSKY, "Die skeptische Generation". Diederichs, Köln und Düsseldorf, 1957.

e) H. THOMAE, "Vorbilder und Leitbilder der Jugend", Juventa, München, 1965.

2. Belgique

a) "Jeunesse et politique de la jeunesse". Documents - CEPES. Bruxelles, 1963, No. 3.

b) (A compléter pour la jeunesse belge d'expression néerlandaise).

3. France

a) J.W. LAPIERRE et G. NOIZET: "Le Civisme des Jeunes".

Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, No. 29, 1961;
"L'information politique des jeunes Français en 1962", Revue française de Science politique, vol. XIV, No. 3, juin 1964.

b) Enquête réalisée pour l'UNESCO: "Les valeurs auxquelles les jeunes sont attachés". Les Cahiers de l'Enfance, Paris, No. 94, avril 1963.

c) I. POULTON, "Les jeunes Français de 14 à 20 ans" et "Les attitudes politiques des jeunes Français de 14 à 20 ans". Institut français d'opinion publique, novembre 1964 (non publié).

d) L. MIRONER, "Attitudes politiques des jeunes de 20 à 25 ans", IFOP, février 1965 (non publié).

e) Michel BRULE et Sylvie de la BAUMELLE, "Evaluation des centres d'intérêt de la jeunesse française", IFOP, 1965-1966 (non publié). Cette recherche, menée suivant la technique des "biographies d'avenir", est particulièrement intéressante.

f) Le Ministère de la Jeunesse annonce la publication prochaine d'un "Livre blanc" sur la jeunesse française, établi en collaboration avec l'IFOP.

4. Italie

U. ALFASSIO-GRIMALDI et I. BERTONI, "I Giovani degli anni sessanta". Ed. Laterza. Bari. 1964.

5. Pays-Bas

(A compléter).



COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Service commun de Presse et d'Information

LE DIRECTEUR

Bruxelles, le
5 694/PI/67 - F

A l'attention de M

Nous vous avons informé par lettre du mois de mars, ainsi qu'un certain nombre d'autres personnes intéressées aux recherches psychosociales portant sur la jeunesse, d'un projet d'étude dont le thème exact et les modalités de réalisation restent à préciser, mais qui porterait sur "les jeunes face à leur avenir dans la perspective de l'intégration européenne".

Ce projet était sommairement décrit dans une note 4773/PI/67 qui était jointe à notre lettre du mois de mars.

De nombreuses réponses nous sont déjà parvenues, qui nous montrent l'intérêt très vif porté à ce projet, tant par des spécialistes de la recherche en ces matières que par des hauts fonctionnaires chargés des problèmes de jeunesse et par des dirigeants d'organisations.

Vous voudrez bien trouver, en annexe à la présente note, la liste des personnes à qui le document a été envoyé et une rapide analyse des réponses reçues à ce jour.

.../...

Pour avancer d'un pas dans l'élaboration de ce projet, nous vous prions de bien vouloir participer à une réunion d'experts qui se tiendra à Bruxelles, auprès du Service de Presse et d'Information, en un lieu qui vous sera précisé ultérieurement, le vendredi 30 juin 1967 de 9h30 à 18h30.

Nous comptons beaucoup sur votre acceptation et, dans le cas où il vous serait impossible de participer en personne, nous vous serions obligés de bien vouloir vous faire représenter par un collaborateur qualifié.

Vos frais de voyage en chemin de fer (1^{ère} classe) ou en avion (classe touriste), ainsi que vos frais de séjour à Bruxelles, du jeudi 29 au soir au vendredi 30 au soir (et au samedi matin pour ceux qui ne pourraient pas repartir le soir du vendredi), seront à la charge du Service Presse - Information.

L'interprétation sera assurée en allemand, en français et éventuellement en anglais.

Nous vous serions obligés de nous communiquer votre accord le plus rapidement possible. Les notes sur le projet que vous souhaiteriez nous adresser avant la réunion seront photocopiées et remises aux participants.

En attendant le plaisir de vous accueillir à Bruxelles et de travailler avec nous à ce projet, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments très distingués.

J.-R. RABIER

Annexes

LISTE DES PERSONNES A QUI LE PROJET A ETE ADRESSE

1. Hauts fonctionnaires chargés des problèmes de jeunesse

- M. Marcel HICTER, Directeur général de la Jeunesse et des Loisirs.
Ministère de l'Education nationale et de la Culture. 158, avenue de Cortenberg, Bruxelles (Belgique).
- De Heer VAN DER GAAG, Hoofd van het Bureau regionale Betrekkingen van de Afdeling Internationale Culturele Betrekkingen.
Ministerie van Cultuur, Recreatie en Maatschappelijk Werk. Rijswijk (Nederland).
- Professeur MEINTZ, Directeur du Service national de la Jeunesse.
Ministère de l'Education nationale, rue du Saint-Esprit, Luxembourg (Grand-Duché).
- Ministerialrat Dr.H. OTT, Bundesministerium für Familie und Jugend,
532 Bad Godesberg (Deutschland), Kennedy Allee
105-107.

2. Professeurs, experts, etc.

- Professeur Stephan BERNARD, Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 44, avenue Jeanne, Bruxelles (Belgique).
- Dr. Julius KLANFER, 1020 Wien, Untere Donaustrasse (Österreich).
- Professeur J.W. LAPIERRE, Faculté des Lettres et Sciences humaines
117, rue de France, 06 Nice (France).

R.P. Gérard LUTTE,

Professeur à l'Institut de Psychologie de l'Université pontificale salésienne,
via dell'Ateneo, Roma 11-18 (Italia).

3. Dirigeants d'instituts de recherche

M. Robert GIJS,

Directeur, International Research Associates-Europe. 4, rue de la Chancellerie, Bruxelles 1 (Belgique) (1).

Melle Hélène RIFFAULT,

Directrice, Institut français d'opinion publique (Gallup International) 20, rue d'Aumale, Paris 9e (France).

4. Educateurs, éditeurs, dirigeants d'organisations, etc.

M. Yves BECCARIA,

Directeur des publications "jeunes" de la Maison de la Bonne Presse, membre du Bureau de l'Association européenne des Editeurs de Publications pour la Jeunesse (Europressjunior), 22, Cours Albert Ier, Paris 8ème (France).

Dr. Martin FALTERMAIER,

Juventa Verlag, 8000 München 19, Nördliche Auffahrtsallee 14 (Deutschland).

M. Jean JOUSSELIN,

Président du Centre de Recherches civiques, 4, rue Roquépine, Paris 8ème (France).

Melle Odette SNOY,

Secrétaire européenne du Mouvement international de la Jeunesse agricole et rurale catholique, Diestsevest 24, Leuven (Belgie).

(1) M. GIJS a communiqué le projet, avec notre accord, à Mme Elisabeth NOELLE-NEUMANN (Allemagne), MM. Alain de VULPIAN (France), Sergio LIETO (Italie), Bareld VAN DEER MEER (Pays-Bas).

ANNEXE IIANALYSE SOMMAIRE DES PREMIERES REPOSES RECUES

Le projet d'étude sur "les jeunes face à leur avenir dans la perspective de l'intégration européenne" a suscité un très vif intérêt de la part des personnes auxquelles il a été adressé.

Nous avons retenu et présentons ci-dessous quelques-unes des réflexions qui nous ont déjà été communiquées :

1° - Quant à l'objet de l'étude.

M. Marcel HICTER, directeur général de la Jeunesse et des Loisirs au Ministère belge de l'Education et de la Culture, nous écrit qu'il n'a rien à changer à nos propositions et reste à notre entière disposition pour nous aider dans cette recherche.

"Le projet est passionnant nous répond le Professeur J.W. LAPIERRE, de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Nice, et je serais heureux de pouvoir y participer". Le Professeur LAPIERRE nous signale que le Centre d'Etude des Relations Interethniques (C.E.R.I.N.), qui vient d'être créé à Nice sous la direction du Professeur BESSAIGNET, pourrait éventuellement s'intéresser à cette étude. Le C.E.R.I.N. travaille actuellement à une recherche internationale sur la jeunesse et les communications de masse, dirigée par M. Edgar MORIN et née au Congrès international de Sociologie, à Evian, en septembre dernier.

Le Dr. J. KLANFER, de Vienne, souhaite que l'étude fasse plus particulièrement apparaître "l'action de l'image et de la prospective de l'Europe sur les comportements concrets et actuels des jeunes: engagements politiques, engagements dans les mouvements de jeunesse, choix professionnels, études, lectures, etc. ..."

Avant de déterminer les conceptions générales de la jeunesse au sujet de l'avenir européen, il y aurait lieu, ajoute-t-il, de déterminer le degré d'information de la jeunesse au sujet de l'Europe.

Le R.P. Gérard LUTTE, professeur à l'Institut de Psychologie de l'Université pontificale salésienne, accepte très volontiers de participer à une réunion, car le problème l'intéresse beaucoup.

Le Dr. FALTENMAIER, de Juventa Verlag (München), nous exprime également l'intérêt qu'il porte à l'étude projetée. Il nous signale que le Deutsches Jugendinstitut (8 München 23 - Leopoldstrasse 5), dont le directeur le Dr. Walter HORNSTEIN, pourrait être un partenaire intéressant pour cette recherche.

Melle Odette SNOY, secrétaire européenne du Mouvement international de la Jeunesse agricole et rurale catholique, exprime son intérêt très vif pour cette étude qui devrait permettre de "recueillir des éléments précieux pour l'orientation future de l'information et de la formation européenne des jeunes". "Cette enquête, à son avis, devrait surtout permettre de déceler :

- dans quelle mesure les jeunes sont conscients des répercussions objectives de l'intégration européenne sur leur avenir, et des exigences que cela leur pose (information - formation - participation - dépassement des barrières nationalistes, linguistiques, etc. ...);

- les causes de cette prise de conscience plus ou moins développée (analyse des moyens actuels d'information et de formation - obstacles nationalistes - préjugés);

- la façon dont les jeunes conçoivent l'intégration européenne (au niveau des Six et plus largement) et leur avenir dans cette Europe;

- les motivations qui poussent les jeunes à souhaiter l'intégration européenne, à la refuser ou à s'en désintéresser".

Une seule note discordante - ou plutôt, à notre avis, une réflexion complémentaire sur d'autres travaux à entreprendre: la réponse de M. JOUSSELIN, directeur du Centre de Recherches civiques, de Paris. M. JOUSSELIN voit dans le projet un intérêt scientifique, mais il lui paraît essentiellement "statique". "Son principal avantage est de nous offrir une image plus exacte de la réalité, mais toujours avec un certain retard (...)" Qu'est-ce qui est le plus nécessaire, poursuit M. JOUSSELIN: "préciser l'impact actuel de l'Europe sur les jeunes" ou

"découvrir comment sensibiliser à l'Europe un nombre croissant de jeunes?" Ce deuxième terme de l'alternative devrait être développé selon trois directions principales :

- comparer les images reçues avec le réel;
- reconnaître le rôle - et donc l'intérêt - d'une cohésion européenne entre des nationalismes toujours vivaces et, en même temps, un universalisme parfois fort peu incarné et donc peu efficace, qui relève plus du mythe que du "devenir";
- préciser, expérimentalement, les sources d'un dynamisme à l'échelle de l'Europe et qui ne débouche pas sur des exclusivismes.

"Des sondages, conclut M. JOUSSELIN, n'apporteront qu'avec plus de précision ce que nous savons déjà, mais ne mobiliseront aucune volonté supplémentaire (...), alors que des expériences originales (...) pourraient être l'amorce d'entreprises variées et fécondes (...)" (1).

(1) Le point de vue de M. JOUSSELIN nous paraît plus complémentaire à notre projet que contradictoire avec lui. A notre avis des expériences dans le domaine de l'information et de la formation européennes auront d'autant plus de chances d'être utiles que nos connaissances sur le "pourquoi" des attitudes des jeunes auront été améliorées et approfondies.

2° - Quant aux classes d'âge à choisir.

Deux observations à retenir :

- selon le Dr. KLANFER, compte tenu de la complexité de la stratification des populations à étudier, il y aurait lieu de restreindre cette population en choisissant, par exemple, les classes d'âge de 18 à 21 ans ou de 21 à 24 ans;
- selon le Prof. LUTTE, il faudrait prendre les adolescents à partir de 15 ans ou à partir du neuvième ou du dixième niveau scolaire; la limite supérieure pourrait être 20 ou 25 ans, selon les possibilités; en prenant la limite de 25 ans, on aurait l'avantage d'étudier l'influence sur les attitudes de la vie professionnelle, familiale, etc. ...

3° - Quant à la méthodologie.

Cet aspect important de la recherche à entreprendre est surtout développé par le Dr. KLANFER et le Prof. LUTTE.

Le Prof. LUTTE estime qu'il serait utile de faire la recherche à deux niveaux :

"Premier niveau: une enquête assez étendue, au moyen d'un questionnaire ou d'une interview, qui porterait directement sur les attitudes des jeunes envers l'Europe. Cette enquête devrait se faire sur un échantillon, représentatif de la jeunesse des différents pays. Elle donnerait une idée d'ensemble sur la situation actuelle et sur certaines conditions d'ordre sociologique et psychologique qui favorisent ou entravent une attitude favorable envers l'Europe.

Deuxième niveau: recherche approfondie sur un nombre plus restreint des jeunes qui ont participé à la première enquête afin de mieux cerner, au moyen d'interviews, de tests, etc., leurs motivations profondes, les composantes de la personnalité, etc., qui sont en rapport avec des attitudes favorables envers l'Europe".

Pour le Dr. KLANFER, "l'étude sera à réaliser comme "enquête en profondeur", avec des interviews semi-directives. Seules les questions concernant le degré d'information des sujets pourront être posées sous une forme standardisée.

Il sera particulièrement important de construire un guide d'interviews à la fois suffisamment strict pour assurer la comparabilité des résultats au niveau national et international, et assez large pour permettre l'expression, dans le cadre de l'interview, des préoccupations variées, en fonction des catégories sociales et nationales auxquelles appartiennent les personnes interviewées, des perspectives individuelles et de vues prospectives globales qui risquent d'apparaître faussées par une méthode d'interview insuffisamment souple.

Sans doute faudra-t-il réaliser une enquête-pilote dans deux ou trois pays et auprès de diverses strates de la jeunesse, en utilisant dans chaque pays et dans chaque strate deux à trois méthodes d'interviews différentes. Les résultats de l'enquête-pilote établiront laquelle des méthodes utilisées offre les meilleures chances de comparabilité des résultats".